

OBJET :
PREVENTION
SECURITE
ROUTIERE -
DEMANDE DE
SUBVENTION
2017

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL
EN DATE DU : 21.02.2017

AFFICHAGE EN DATE
DU : 21.02.2017

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **03 MARS 2017**

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 27 février 2017,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINO Stéphan, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, POUPEAU Nathalie, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole,

Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,

Secrétaire : Mme EL KAHAZ Sarah,

La Direction Éducation Jeunesse de la ville de Castelnaudary, développe des actions de prévention auprès des jeunes dans divers domaines concernant l'enfance et la jeunesse.

En 2016, la population chaurienne a pu bénéficier d'une sensibilisation sur les conduites à risques et la sécurité routière autour du projet « Je circule, je sors de ma bulle ! ». Durant plus d'une semaine, les collégiens, lycéens, adultes, les enfants et les jeunes des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) ont participé aux actions de prévention mises en place tels que des circuits, des jeux et des interventions directes dans les établissements secondaires de la ville. Toutes ces actions se sont adressées selon le thème aux petits ou aux grands.

En 2017, le projet est reconduit en associant les partenaires des années précédentes.

L'action, d'un montant total de 6 000€ TTC, se déroulera du vendredi 6 octobre au vendredi 13 octobre 2017. Elle sera développée sur l'ensemble des établissements élémentaires de la ville, en direction du public 18/25 ans.

Un village sous forme de forum de la sécurité prévention routière sera exclusivement dédié aux classes de CM1/CM2 de l'ensemble des écoles primaires de la commune.

Considérant l'importance de la manifestation qui entre dans le cadre du Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière, tant par les ateliers proposés que par le sujet, Monsieur le Maire, propose de solliciter une aide de 2 000 € auprès de l'État pour soutenir ce projet élaboré par la Direction Éducation Jeunesse.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la demande de subvention auprès de l'Etat.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout contrat ou document afférant au dossier.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 27 février 2017.

Ampliation faite le :
02 MARS 2017
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
02 MARS 2017
Par publication le :
03 MARS 2017
Par délégation,
Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE



Le Maire,


Patrick MAUGARD

Accusé de réception de Préfecture du 02/03/2017
N°011-211100763-20170227-2017-52-DE